



LA COMPTABILITE ASSOCIATIVE

4 séances de 1h30

mercredis 6, 13, 20, 27 novembre
de 20h30 à 22h – 45 €

*intervenant : Pascal Georges
(formateur conseil, ancien directeur de Centre social)*

Pour s'inscrire à cette formation, aucun pré-requis n'est exigé. Le formateur adaptera le contenu aux demandes qui seront exprimées.

Voici les principaux aspects qui seront abordés :

1. Les obligations légales et la fiscalité
2. Organisation de la comptabilité : les livres de comptes, les justificatifs, le plan comptable
3. Le compte de résultat
4. Le bilan
5. Lecture et Analyse du compte de résultat et du bilan
6. La comptabilité analytique
7. Le budget prévisionnel
8. Les subventions
9. Le suivi de la trésorerie
10. Le rôle du trésorier

Maitriser la comptabilité et la gestion de son association est un enjeu important aujourd'hui : par devoir de transparence vis à vis de ses adhérents ou des financeurs, pour analyser ses capacités d'action aujourd'hui et demain. Cette formation propose de partir de la comptabilité tenue par chacune des associations présentes et de voir comment elles peuvent l'améliorer en mettant en place de nouveaux outils. On parlera de compte de résultat, de bilan, de comptabilité d'engagements, d'obligations comptable mais on adaptera tous ces termes à la réalité de chaque association.

Renseignements et inscriptions
Marilyne Grivot
Chargée de Coordination
UVA Forez c/o Centre Social
13, Place Pasteur
42 600 MONTBRISON
04 77 96 09 43
uva.forez@gmail.com
<http://uva.forez.free.fr>